

Marie Moret à Roger et Laporte, 28 octobre 1892

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Roger et Laporte](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-52

Collation2 p. (450r, 451r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Roger et Laporte, 28 octobre 1892,
Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/3787>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [28 octobre 1892](#)

Lieu de rédaction Paris

Destinataire [Roger et Laporte](#)

Lieu de destination Nîmes (Gard)

Description

Résumé Lettre écrite lors du voyage de Marie Moret, Marie-Jeanne et Émilie Dallet à Paris, du 21 au 30 octobre 1892. En fonction de la date d'arrivée des épreuves, Pascaly leur donnera le bon à tirer. Demande d'expédier 340 exemplaires à Doyen au Familistère en grande vitesse. Rappelle qu'elle les autorise à se servir pour la brochure de la Société de la composition du compte-rendu de leur assemblée générale faite pour *Le Devoir* pour leur brochure. Les 60 exemplaires restants devront être envoyés à Fabre, à Nîmes.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées

- [Association coopérative du Familistère](#)
- [Doyen, Pierre-Alphonse \(1837-1895\)](#)
- [Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)
- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)

Œuvres citées « Assemblée générale ordinaire du 2 octobre 1892 », *Le Devoir*, t. 16, 1892, p. 600-624. [En ligne :

<http://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.16/601/100/770/0/0>, consulté le 5 mai 2021]

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\) - Familistère](#)
- [Nîmes \(Gard\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Roger et Laporte

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Imprimerie

Biographie Imprimeur établi à Nîmes (Gard) dans la seconde moitié du XIXe siècle.

En 1894, la raison sociale de l'imprimerie devient Veuve Laporte.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 26/04/2023

Paris le 28 juillet

qui nous délivrera en
sûreté et fraîcheur les

meilleurs poignets portés

J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre du 26^e. Si les erreurs que M. Pascaly et moi attendons de vous arrivent ici après mon départ pour l'Ouest, ce sera M. Pascaly qui nous renverra le bon à tirer et ses indications feront être suivies par nous comme si elles étaient de moi.

— Quand le tirage de nos parts sera opéré, vous voudrez bien les adresser

à Monsieur Doyen, Gérant
de l'«¹⁶ mai » à Paris, la place
du Commerce.

un ballot de 10 exemplaires.

Nous ferons je vous prie,
cet envoi par grande vitesse.
Ce retard est nous som-
mes ce moins-ci. Et nous
recevrons bien ensuite monsieur
nos factures, toujours
chez M. Pascaly, qui la fera
tirée à mon adresse.

— La 1^{re} de banlieue
nous a écrit pour l'objet
dont nous expecterait ma
lettre du 26^e, le Messieurs
s'étaient fait faire gain
de réponse de nous. Et me
plut de nous rappeler que
je vous ai autorisé à nous
acheter pour eux, et la compa-
sition de compte rendu
assemblée générale faite
pour le "Décembre".

— Quant aux 10 exemplaires

451

Je vous prie de ce moins
que nous resteront en
main avec nos deux les
plus à peu près de la
ville de Paris à une
place dans la
Montagne, Paris.

Veuillez agréer
mes les assurances
de ma parfaite
considération

H. Jardin